



Municipalité de  
**PIEDMONT**

PIEDMONT... TOUT NATURELLEMENT

### COMMUNIQUÉ DU 6 JANVIER 2021

**Les membres du Conseil ainsi que tout le personnel de la municipalité tiennent à vous souhaiter la meilleure des années pour 2022. En espérant que nous puissions tous retrouver le plus rapidement que possible une certaine « normalité » dans nos vies.**

**D'ici là, nous vous informons des mesures que nous avons mises en place afin d'assurer votre sécurité ainsi que celle des employés de la municipalité :**

Tout d'abord, l'Hôtel de ville demeure ouvert, mais compte tenu du contexte, nous allons temporairement fermer les bureaux durant la période de dîner, soit entre 12h00 et 13h00.

Il est aussi important de noter que plusieurs employés vont travailler à distance. Donc, afin de vous offrir le meilleur service, nous vous encourageons à prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Nous souhaitons également vous informer, que si vous devez venir à l'hôtel de ville, **une** seule personne à la fois sera autorisée à entrer dans les locaux.

Nous vous rappelons qu'il y a une chute à courrier à la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville. Vous pouvez déposer des documents à l'attention de l'administration y compris des chèques. Toutefois, afin d'éviter les vols, vous ne devez pas déposer de paiement en espèce.

Le service d'urbanisme est fortement impacté par les mesures mises en place. Notre souhait est néanmoins de maintenir les services à la population incluant l'émission des permis, les inspections et l'octroi de dérogations mineures. Nous allons reporter les inspections qui exigent d'entrer dans les résidences ou commerces, mais poursuivront celles qui n'exigent qu'une inspection extérieure.

Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à vous inscrire au portail Voilà !, de nous suivre via notre page Facebook ou de consulter notre site web ([piedmont.ca](http://piedmont.ca)).

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Bonne année à tous !

Source: Municipalité de Piedmont 450 227-1888